



unimev
UNION FRANÇAISE DES MÉTIERS DE L'ÉVÈNEMENT

Paris, le 22/05/2024

La marque Foires de France remet le second *Trophée Gustave à GOOD VIE !*

Un gagnant pétillant

La Foire de Bordeaux a accueilli la seconde finale nationale du Trophée Gustave. Les gagnants des foires de Marseille, Montpellier, Dijon et Nantes se sont donc retrouvés à Bordeaux le 21 mai et ont tour à tour présenté leurs innovations. Le lauréat de la foire de Dijon, Louis Baqué, a finalement remporté le second Trophée Gustave national. L'innovante boisson « GOOD VIE » a su convaincre le jury de professionnels présents.



Le gagnant avec son innovation, le jury et les représentants des Foires de France

Le concept de l'innovation : « La Good Vie c'est la boisson d'une nouvelle génération. Une naturalité inégalée et un goût unique grâce à un nouveau procédé de fermentation des fruits, nous mettons l'innovation au service de notre quotidien en inventant la boisson pétillante de demain aujourd'hui, et en plus c'est bio ! » - <https://good-vie.com/>



Le jury de la finale : Hélène Brunier (Foire de Montpellier), Elodie Nopre (Foire de Nantes) et Anna Gallone (Foire de Marseille) et Nabila Kocheida (UNIMEV).

Les autres finalistes :

- Marseille : *OOTENTIK* (Puce numérique pour objets de valeurs) - <https://www.ootentik.net/>
- Montpellier : *Silibiliz* (Sacs modulables et écoresponsables) - <https://www.silibiliz.com/>
- Nantes : *Eizhy* (Litière végétale) - <https://www.eizhy.fr/>

Louis Baqué (Fondateur de GOOD VIE) : « *Je suis super honoré. Ça récompense forcément pas mal de travail. Ça fait longtemps qu'on confectionne le produit, on le vend depuis maintenant un an et on a de bons retours marché. On est très content d'avoir cette reconnaissance qu'est la victoire du Trophée Gustave* ».

La Foire de Bordeaux (Du 18 au 26 mai 2024)

C'est plus de 800 exposants, 4 univers : HABITAT - ART DE VIVRE - ECOMOBILITE – GASTRONOMIE, un Big Dressing, le Salon de l'Agriculture, le Bordeaux Geekfest (festival de la pop culture), la Finale France de la RoboCup Junior, l'expo événement « colors Festival », des concerts, une nocturne etc.

Gustave et les Foires de France

Il y a 2 ans, Foires de France lançait un nouveau challenge ambitieux, celui de devenir la plateforme de référence pour les produits et services innovants français dédiés au grand public. Ce lancement s'accompagnait de la création du **Trophée Gustave**.



Pourquoi « Gustave » ?

Le nom déjà. En hommage à une icône française de l'innovation, Gustave Eiffel qui participa lui-même à l'une des toutes premières foires, l'Exposition Universelle en 1889... Avec le succès qu'on lui connaît !

L'origine du projet. Un constat partagé par les foires partenaires. Les visiteurs des Foires de France ont soif de nouveauté, d'innovations, de talents. Ça tombe bien ! Les territoires regorgent de ces innovateurs talentueux.

Comment fonctionne le Trophée Gustave ?

Concrètement, chaque Foire participante, adhérente à la **Charte Foires de France** lance en amont de son événement un appel à projets pour sélectionner une quinzaine de produits et services grand public locaux innovants. Les candidatures se font directement via les sites Internet de chaque Foire.



- Les **sélectionnés** pourront exposer leurs créations gratuitement pendant 3 jours sur un espace dédié au « Trophée Gustave » au sein de la foire. Ils bénéficieront ainsi d'une belle vitrine auprès du grand public et des médias. Puis, un jury, composé d'experts locaux, élira le gagnant de chaque Foire et les visiteurs sélectionneront le coup de cœur du public.
- Seconde étape pour le **gagnant local**, il participera gracieusement à 3 autres Foires de France engagées dans le dispositif pour présenter son produit/service à un public encore plus large. Le **coup de cœur du public** sera quant à lui présent sur la prochaine édition de la foire dans laquelle il aura été primé.
- Enfin, un **gagnant** sera élu par un jury national. Ce dernier profitera d'une couverture promotionnelle et médiatique régionale et nationale conséquente, permise grâce à la forte notoriété des Foires de France.

Grâce au projet **Gustave**, les acteurs de l'innovation retenus profiteront d'une forte visibilité locale voire nationale via le réseau Foires de France.

Les Foires partenaires, quant à elle, renforcent leur attractivité et se modernisent en s'appuyant sur les talents et savoirs faire de chaque région.

Les foires participantes sont :

- Foire de Marseille,
- Foire de printemps de Montpellier,
- Foire de Nantes,
- Foire de Bordeaux,
- Foire de Dijon,
- Foire de Nancy (depuis 2024).

A propos de Foires de France, une marque UNIMEV : Parce que les Foires sont les événements incontournables de leur région, elles ont décidé d'affirmer leur ADN et leur professionnalisme en créant la marque collective « Foires de France ». Sur l'intégralité des Foires organisées en France, 30 d'entre elles ont choisi d'adhérer à la Charte Foires de France et s'engagent ainsi à respecter près de 80 critères qui définissent une manifestation organisée dans les règles de l'art. La priorité des organisateurs de Foires est d'offrir à leurs exposants et à leurs visiteurs une place de commerce unique avec à la clé, une expérience mémorable riche en découvertes et en interactions humaines. « Foires de France » est à ce jour un réseau de 30 foires rayonnant sur tout le territoire. Elles rassemblent chaque année + de 5 millions de visiteurs et + 25 000 entreprises exposantes dont environ 2 000 exposants étrangers (hors contexte de crise).

Contacts presse :

Jean Aubinat – Directeur Communication UNIMEV - 06 99 23 90 14 – j.aubinat@unimev.com

